

SÉANCE ordinaire

Le 19 août 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 19 août 2019, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay et Donald Vachon.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

190819.293 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Octroi de contrat – MFT et Fils Inc. – Rénovation et agrandissement de la caserne incendie à Newport;
 - Appui – Réfection du quai de Newport pointe;
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Transfert de budget – Programme des immobilisations ;
 - 4.3 Embauche – Préposés à l'entretien – Service des loisirs ;
 - 4.4 Recommandation de paiement et transfert budgétaire – Laurier Hamilton & Fils Ltée - transport de neige ;
 - 4.5 Recommandation de paiement - Projet de quartier, secteur Newport ;
 - 4.6 Recommandation de paiement – Projet de quartier, secteur St-François ;
 - 4.7 Demande d'aide financière – Programme FIMEAU – Projet de prolongement des services dans les rues Beauséjour, La Baie et Sarcelle ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – Ministère des Transports – Travaux de mises aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout secteur Newport ;
 - 4.9 Recommandation de paiement – Eurovia Québec Construction Inc. – Travaux de mise en forme et de pavage sur la rue Mic Mac;
 - 4.10 Adoption du règlement numéro V-226-2019 modifiant le règlement V-112-2008 relatif aux tarifs applicables aux dépenses des

- membres du conseil ;
- 4.11 Adoption - Règlement numéro V-227-2019 modifiant le règlement d'emprunt numéro V-208-2018 concernant la réalisation de travaux de réfection à la caserne incendie de Newport ;
 - 4.12 Recommandation de paiement - Réseau GIM – Service d'accès ;
 - 4.13 Recommandation de paiement – TETRATECH QI Inc. – Plans et devis rue McGrath ;
 - 4.14 Vente pour défaut de paiement des taxes 2019 – Autorisation et mandat ;
 - 4.15 Vente pour défaut de paiement des taxes 2019 – Dépôt de la liste ;
 - 4.16 Axe double vocation – Renouvellement de la demande d'aide supplémentaire ;
 - 4.17 Recommandation de paiement – HUOT – Fournitures ;
 - 4.18 Recommandation de paiement – Pesca environnement – Projet Lac Vachon ;
 - 4.19 Congrès FQM – Autorisation de déplacement et inscription ;
 - 4.20 Octroi de contrat – TETRA TECH QI INC – Assainissement des eaux usées secteur Newport ;
 - 4.21 Demande de dérogation mineure – Madame Amélie Lambert et Monsieur Mathieu Paquette ;
 - 4.22 Demande de dérogation mineure – Madame Lucille Larocque ;
 - 4.23 Octroi de contrat – Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée - Rue Christophe Côté ;
 - 4.24 Recommandation de paiement – Eurovia Québec Construction Inc. – Travaux de pavage ;
 - 4.25 Programme de départ assisté à la retraite (PDA) – Monsieur Jean Bélanger, directeur administratif ;
 - 4.26 Circuit des bâtisseurs - Panneau commémoratif – Monsieur Bernard Landry ;
 - 4.27 Avis de motion – Adoption d'un règlement décrétant la réalisation de travaux correctifs d'asphaltage sur la route Pointe-au-Genièvre, quartier Newport et l'affectation de la somme de 58 00 \$ du solde disponible du règlement V-159-2013 en vue de financer une dépense de 58 000 \$;
 - 4.28 Avenue Dr G. Daignault – Commission de toponymie du Québec ;
 - 4.29 Appui - Présentation d'un spectacle à grand déploiement « Hommage à Iron Maiden » ;
5. PROPOS DU MAIRE
 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.294 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 et des séances extraordinaires des 11 et 18 juillet 2019 et du 7 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.295 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

Légion Royale Canadienne – Rénovation salle de toilette 400 \$
**conditionnel a la réalisation du projet.*

Chambre de commerce MRC du Rocher-Percé –
Tournoi de golf annuel;

La paroisse St-Cœur de Marie – Vin & Fromage 325 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.296 OCTROI DE CONTRAT – MFT ET FILS INC – RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE DE NEWPORT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la rénovation et l'agrandissement de la caserne incendie de Newport;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général suite a l'ouverture des soumissions;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat pour la rénovation et l'agrandissement de la caserne incendie de Newport au plus bas soumissionnaire conforme MFT et Fils Inc. pour un montant total de 1 188 537.18 \$, toutes taxes comprises.

Soumissionnaire	Montant (TTC)
MFT et Fils Inc.	1 188 537.18 \$
LFG Construction inc.	1 213 000.00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.297 APPUI – RÉFECTION DU QUAI DE NEWPORT POINTE

CONSIDÉRANT l'importance au plan historique et socio-économique de l'activité de l'industrie des pêches dans la communauté de Newport;

CONSIDÉRANT que le quai de Newport Pointe est une infrastructure présente dans le domaine des pêcheries depuis plus de 100 ans et que cette infrastructure a toujours joué un rôle important dans le développement socio-économique de Newport et des communautés environnantes;

CONSIDÉRANT que le quai de Newport Pointe a atteint la limite de sa durée de vie maximale et s'avère actuellement dans un état qui compromet la sécurité et l'efficacité des opérations sur place;

CONSIDÉRANT que les derniers travaux majeurs de réhabilitation remontent à plus de 50 ans;

CONSIDÉRANT que plusieurs projets de développement économique reliés au domaine des pêcheries sont actuellement en élaboration et requièrent, pour leur pérennité ou leur réalisation, une réhabilitation majeure des installations du quai de Newport Pointe;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la Ville de Chandler appuie les démarches en cours par l'administration portuaire du quai de Newport Pointe et les intervenants socio-économiques de la communauté, à l'effet que le ministère des Pêches et des Océans du Canada ainsi que toute autre instance visée susceptible de contribuer au projet, procèdent, dans les meilleurs délais, à entreprendre des travaux majeurs dans le but de réaliser une réhabilitation majeure du quai de Newport Pointe, situé dans la localité de Newport, sur le territoire de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.298 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois juillet 2019 représentant de pour le journal des achats un montant de 264 722.20 \$ et de 119 787.72 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.299 TRANSFERT DE BUDGET – PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise la directrice du service des finances à effectuer le transfert de 20 000 \$ au programme d'immobilisations au niveau du circuit de vélos pour le redistribuer comme suit :

Projet	Montant
Garage de la patinoire de Pabos :	10 000 \$
Glissade de Pabos Mills :	5 000 \$
Entretien du circuit de vélos	5 000 \$
TOTAL	20 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.300 EMBAUCHE – PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN – SERVICE DES LOISIRS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que

ce conseil confirme l'embauche des personnes suivantes à titre de préposés à l'entretien au service des loisirs :

Nom	Statut
Steve Lambert	Personne salariée régulière à temps complet
Carl Huard	Personne salariée régulière à temps partiel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.301 RECOMMANDATION DE PAIEMENT ET TRANSFERT BUDGÉTAIRE – LAURIER HAMILTON & FILS LTÉE - TRANSPORT DE NEIGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 08766 de Laurier Hamilton & Fils au montant total de 22 197.72 \$, toutes taxes comprises.

Il est également résolu que ce conseil accepte la demande de transfert budgétaire du poste travaux publics déneigement (sel et calcium) au poste travaux publics déneigement (location machinerie et véhicule) afin de payer la facture en bonne et due forme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.302 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - PROJET DE QUARTIER, SECTEUR NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement des factures énumérées ci-dessous dans le cadre d'un projet de quartier, secteur Newport.

Entreprise	# Facture	Montant
Nadeau Matériaux de Construction	975166	446.96 \$
Nadeau Matériaux de Construction	975327	37.22 \$
Nadeau Matériaux de Construction	976037	51.51 \$
Nadeau Matériaux de Construction	969171	22.35 \$
Nadeau Matériaux de Construction	968807	326.43 \$
Nadeau Matériaux de Construction	968812	23.60 \$
Nadeau Matériaux de Construction	974659	2 989.35 \$
Rona	311545	68.97 \$
Rona	311216	40.66 \$
Total		4 007.05 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.303 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER, SECTEUR ST-FRANÇOIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement des factures énumérées ci-dessous dans le cadre d'un projet de quartier, secteur St-François.

Entreprise	# Facture	Montant
Rona	316126	723.33 \$
Nadeau Matériaux de Construction	968022	437.68 \$
Nadeau Matériaux de Construction	968219	40.23 \$
Nadeau Matériaux de Construction	967711	186.42 \$
Nadeau Matériaux de Construction	967176	512.79 \$
Nadeau Matériaux de Construction	966898	459.65 \$
Nadeau Matériaux de Construction	966326	328.29 \$
Nadeau Matériaux de Construction	969989	936.84 \$
Nadeau Matériaux de Construction	970150	106.93 \$
Nadeau Matériaux de Construction	970682	362.12 \$
Nadeau Matériaux de Construction	970464	153.27 \$
Nadeau Matériaux de Construction	971883	8.04 \$
Nadeau Matériaux de Construction	970281	-160.79 \$
Nadeau Matériaux de Construction	970535	-59.72 \$
Nadeau Matériaux de Construction	967186	-89.41 \$
Total		4 267.25 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.304 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME FIMEAU – PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES DANS LES RUES BEAUSÉJOUR, DE LA BAIE ET DES SARCELLES

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil autorise et mandate de directeur du service des travaux publics à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme FIMEAU en vue de la réalisation du projet de prolongement des services des rues Beauséjour, de la Baie et des Sarcelles, quartier Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.305 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MINISTÈRE DES TRANSPORTS – TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SECTEUR NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement des énumérées ci-dessous au Ministère des Transports applicable à la réalisation de travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout, secteur Newport (règlement numéro V-207-2018).

Numéro de la facture	Montant (TTC)
695458	33 614.00 \$
695460	45 112.59 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.306 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – TRAVAUX DE MISE EN FORME ET DE PAVAGE SUR LA RUE MICMAC

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 2110001410 de la compagnie Eurovia Québec Construction inc., au montant total de 32 049.28 \$, toutes taxes comprises, pour des travaux de mise en forme et de pavage sur la rue Mic Mac, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.307 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-226-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT V-112-2008 RELATIF AUX TARIFS APPLICABLES AUX DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que le règlement numéro V-13-2001 modifié par les règlements V-92-2006 et V-112-2008 doit être modifié à nouveau au niveau des frais de transport et de l'indemnité journalière afin de le rendre plus conforme aux réalités contemporaines ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné le 8 juillet 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'adopter le règlement numéro V-226-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.308 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO V-227-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO V-208-2018 CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION À LA CASERNE INCENDIE DE NEWPORT

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro V-208-2018 adopté le 12 avril 2018 et approuvé par le ministre le 11 juillet

2018, le conseil a décrété la réalisation de travaux de réfection à la caserne incendie de Newport et une dépense et un emprunt de 485 000 \$ à cette fin ;

ATTENDU que lors de l'adoption du règlement numéro V-208-2018, les coûts des travaux prévus étaient basés sur des estimations ;

ATTENDU que les travaux de construction et les services professionnels requis ont fait l'objet d'appels d'offres publics et qu'il y a lieu de prendre en compte les résultats de ces appels d'offres et de majorer en conséquence le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement V-208-2018 ;

ATTENDU que le projet dudit règlement numéro V-227-2019 a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juillet 2019 ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé par madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-227-2019 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.309 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - RESEAU GIM – SERVICE D'ACCÈS

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 2294-AUTOM du Réseau GIM au montant de 5 138.83 \$, toutes taxes comprises, pour l'accès au réseau du RCGIM pour une période de 6 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.310 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRATECH QI INC. – PLANS ET DEVIS RUE MCGRATH

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 60624733 au montant de 8 163.23 \$, toutes taxes comprises, pour des plans et devis de la rue McGrath.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.311 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES 2019 – AUTORISATION ET MANDAT

VU les dispositions des articles 511 et suivants de la Loi sur les

cités et villes concernant la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, ordonne au directeur général et greffier, monsieur Roch Giroux, de procéder à la vente des immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil situé au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler, et ce, après avoir respecté toutes les prescriptions de la Loi.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à s'adjoindre des services d'un notaire, pour effectuer les recherches de titres et préparer les désignations, suivant les prescriptions du Code civil, des immeubles qui seront mis en vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier, le tout selon les prescriptions des règles de loi qui s'appliquent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.312 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES 2019 – DÉPÔT DE LA LISTE

Le Conseil prend acte d'un dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes déposée par la directrice du Service des finances de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.313 AXE À DOUBLE VOCATION - RENOUELEMENT DE LA DEMANDE D'AIDE SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU que les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU que le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Chandler, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser ;

ATTENDU que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation ;

ATTENDU que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation de transport de l'année en cours :

NOM DU OU DES CHEMINS SOLlicitÉS	LONGUEUR À COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS / AN
Rue Hôtel de Ville	1,9	Produits forestiers	5,260
Rue Mgr Ross	0,8	Produits forestiers	5,260
Ave Daigneault	0,3	Produits forestiers	5,260

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que la Ville de Chandler demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionné(s), et ce, sur une longueur totale de trois (3) km.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.314 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUOT – FOURNITURES

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement des factures de la compagnie HUOT dans le cadre du projet de la canalisation des fossés de la route Leblanc prévue au budget de la TECQ.

Numéro de la facture	Montant (TTC)
5401643	32 379.24 \$
5404703	23 692.35 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.315 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PESCA ENVIRONNEMENT – PROJET LAC VACHON

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 30430 de PESCA Environnement au montant de 10 980.11 \$, toutes taxes incluses, relatif au mandat d'une demande d'autorisation pour les travaux à réaliser dans le secteur du lac Vachon dans le cadre du projet de la fondation Hydro-Québec (mandat octroyé par la résolution numéro 190319.114).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.316 CONGRES FQM – AUTORISATION DE DÉPLACEMENT ET INSCRIPTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que les personnes suivantes soient et sont autorisées à participer au 78^e édition congrès de la FQM qui se tiendra les 26, 27 et 28 septembre 2019, au Centre des congrès de Québec:

- Madame Louise Langlois, maire

- Monsieur Denis Pelchat, conseiller

Il est également résolu que madame Annick Cotton, adjointe administrative et aux communications soit autorisée à procéder à l'inscription des représentants désignés et à la location de l'hébergement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.317 OCTROI DE CONTRAT – TETRA TECH QI INC – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES SECTEUR NEWPORT

CONSIDÉRANT que le nouveau règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMEAU) impose aux municipalités non pourvues d'une station d'épuration complète de mettre en place des installations de traitements des eaux usées conformes avant le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT qu'il est requis pour la Ville de Chandler de planifier et réaliser un projet d'assainissement des eaux usées pour le secteur de Newport, afin de se conformer à la nouvelle réglementation ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil accepte d'octroyer le contrat pour la réalisation de l'étude d'ingénierie préliminaire du projet d'interception et de traitement des eaux usées pour le réseau d'égout domestique du secteur Newport, pour un montant de 81 220 \$, excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.318 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME AMÉLIE LAMBERT ET MONSIEUR MATHIEU PAQUETTE

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 5 072371, au 47, Route Hardy, Newport dans la zone 5007-CR du plan de zonage de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que cette dérogation permettra au demandeur de régulariser son immeuble.

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Chandler, entre autres de favoriser l'inclusion d'une gamme diversifiée d'habitation pour rejoindre une

gamme de clientèle tout aussi diverse : familles, aînés, travailleurs.

CONSIDÉRANT que le plan projet d'implantation minute 8, a été produit par monsieur Julien Lambert, arpenteur-géomètre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil accepte d'accorder la dérogation mineure comme recommandé par le CCU à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 5 072 371, soit une majoration supérieure à 10 degrés pour l'alignement du bâtiment principal parallèle à la rue (résolution numéro 19-U-21).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.319 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME LUCILLE LAROCQUE

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard du lot 5 072 792, quartier Newport, à Chandler (matricule 8547-45-9775);

CONSIDÉRANT que madame Laroque désire construire un chalet sur ce terrain dont elle a hérité ;

CONSIDÉRANT que le lot 5 072 792 se trouve dans les zones 5011 et 5023 ; la zone 5023 est en affectation rurale et autorisant la construction d'une résidence de villégiature ;

CONSIDÉRANT que la demanderesse ne peut respecter le 300 mètres prescrit par le règlement, car il y a présence, à partir d'environ 200 mètres, de contraintes naturelles telles qu'un sol extrêmement rocheux et d'un dénivelé important;

CONSIDÉRANT que la construction projetée servira pour des fins de villégiature privée et ne sera pas raccordée aux services municipaux ;

CONSIDÉRANT que la demanderesse s'engage à respecter les normes en vigueur relativement aux travaux d'installation septique ainsi que celles applicables en matière d'ouvrage de captage d'eau potable ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du

plan d'urbanisme de la Ville de Chandler, entre autres de favoriser l'inclusion d'une gamme diversifiée d'habitation pour rejoindre une gamme de clientèle tout aussi diverse : familles, aînés, travailleurs.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil accepte d'accorder la dérogation mineure comme recommandé par le CCU soit une réduction de la distance prescrite entre une construction projetée sur un lot dérogatoire au règlement de lotissement et une rue publique de 300 mètres à 120 mètres (résolution numéro 19-U-20).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.320 OCTROI DE CONTRAT – EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD ET FILS LTÉE - RUE CHRISTOPHE CÔTÉ

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la réfection des conduites dans les rues Christophe-Côté et Comeau effectué par le directeur général et greffier;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire conforme a donné suite à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels au dossier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat pour la réfection des conduites de la rue Christophe-Côté, amputé de la rue Comeau, à Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée, pour un montant total de 1 503 559.81\$, toutes taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.321 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA – TRAVAUX DE PAVAGE

Il est proposé par madame la conseillère madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 2110001410 d'EUROVIA Québec Construction inc. au montant de 55 590.64 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux de pavage mécanisé des rues énumérées ci-dessous :

- Rue Lagacé, quartier Pabos Mills;
- Rue Smith, quartier Pabos Mills;
- Rue McGrath, quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190819.322 PROGRAMME DE DÉPART ASSISTÉ À LA RETRAITE (PDA) –
MONSIEUR JEAN BÉLANGER, DIRECTEUR ADMINISTRATIF**

ATTENDU qu'en juin 2019, monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, a déposé une demande d'admissibilité au P.D.A.;

ATTENDU que monsieur Jean Bélanger demande de se prévaloir du P.D.A. dans sa totalité dès le 1er janvier 2020 en recevant l'équivalent de 18 mois de salaire tel qu'indiqué à la Politique des conditions de travail du personnel-cadre de la Ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que la demande de monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, soit acceptée et se détaillant sommairement comme suit :

Nom de l'employé :	Jean Bélanger
Date d'embauche:	29 septembre 1980
Fin de l'emploi régulier :	31 décembre 2019

Il est également résolu d'autorise monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier, à préparer le protocole d'entente à intervenir entre Jean Bélanger et la Ville de Chandler concernant ledit PDA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190819.323 CIRCUIT DES BÂTISSEURS - PANNEAU COMMÉMORATIF –
MONSIEUR BERNARD LANDRY**

CONSIDÉRANT que le Cercle des ami(e)s de Bernard Landry est chargé par la famille et des proches de perpétuer la mémoire de l'ancien premier ministre du Québec qui nous a quittés en novembre 2018;

CONSIDÉRANT que Monsieur Landry a été celui qui, contre vents et marées, a voulu maintenir et relancer les opérations de la Gaspésia ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de rendre hommage à la volonté de monsieur Landry;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu qu'un panneau commémoratif en l'honneur de l'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry, soit installé à même le Circuit des bâtisseurs, quartier Chandler.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à effectuer les démarches nécessaires pour la création et l'installation du panneau commémoratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.324 AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX CORRECTIFS D'ASPHALTAGE SUR LA ROUTE POINTE-AU-GENIÈVRE, QUARTIER NEWPORT ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 58 000 \$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT V-159-2013 EN VUE DE FINANCER UNE DÉPENSE DE 58 000 \$

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura présentation d'un projet de règlement décrétant la réalisation de travaux correctifs d'asphaltage sur la route Pointe-au-Genièvre, quartier Newport et l'affectation de la somme de 58 000 \$ du solde disponible du règlement V-159-2013 en vue de financer une dépense de 58 000 \$

Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.325 AVENUE DR G. DAIGNAULT – COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT qu'une demande ait été formulée à la ville de Chandler pour modifier le nom de l'avenue Daignault pour « avenue Dr-G.-Daignault »;

CONSIDÉRANT que monsieur Gérard Daignault a été un des premiers médecins à Chandler et qu'il a pratiqué le métier pendant près de 40 ans;

CONSIDÉRANT que monsieur Gérard Daignault a été maire de Chandler de 1955 à 1967 et, que c'est notamment sous sa gouverne que Chandler a obtenu le statut de Ville;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller il est par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu et unanimement résolu :

QUE l'avenue Daignault portera dorénavant le nom de « Avenue du Dr-G.-Daignault»;

QU'une demande de reconnaissance soit acheminée à la Commission de Toponymie du Québec;

QUE le directeur général et greffier soit autorisé à prendre toutes les démarches requises et nécessaires pour donner plein et entier effet

à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.326 APPUI - PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE À GRAND DÉPLOIEMENT « HOMMAGE À IRON MAIDEN »

CONSIDÉRANT la volonté de bonifier la programmation se déroulant au Centre sportif Clément-Tremblay;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte de présenter un spectacle hommage audacieux, spectaculaire et très fidèle au groupe d'origine;

CONSIDÉRANT les revenus envisagés par la présentation d'un spectacle à grand déploiement versus les coûts engendrés;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur de service concerné;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu et unanimement résolu que ce Conseil appui la présentation du spectacle « Made in Iron » puisque ça amènera la Ville de Chandler à un niveau supérieur dans la présentation d'événements d'envergures et pourrait, être le début d'une tradition annuelle pour débiter une saison estivale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190819.327 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 20 h 05.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier